

Les Bretons bretonnants d'après quelques textes et récits de voyage (XIV^e-XVII^e siècles)

Depuis plusieurs années je relève les mentions concernant la langue bretonne, ceux qui l'utilisent, et également les témoignages mettant en valeur les défauts et les qualités des Bretons en général. Dans les notes qui suivent je n'ai utilisé qu'une partie de ma documentation qui, elle-même, est loin d'être exhaustive. Toutes les informations complémentaires que l'on pourrait m'adresser seraient les bienvenues.

La Bretagne se présente généralement comme un tout : une Nation, un Etat et les Bretons sont souvent jugés globalement qu'ils soient de Nantes, de Quimper, de Rennes ou de Brest. Cependant les textes qui soulignent la division linguistique de la Bretagne sont nombreux, opposant la Basse-Bretagne de langue bretonne à la Haute-Bretagne de langue française.

Basse et haute Bretagne

Lorsqu'on voulait s'*orienter* on se tournait vers l'*orient*, c'est-à-dire vers la partie *haute* du pays, là où le soleil se lève, tournant le dos à la région qualifiée de *basse* (1). Les termes de Basse et Haute-Bretagne sont donc approximatifs et désignent simplement, à l'origine, les parties occidentale et orientale de notre pays. De même parlera-t-on de la Basse et de la Haute-Cornouaille, du Bas et du Haut-Léon, etc. pour opposer la partie ouest à la partie est de ces diocèses.

(1) Sur les termes bretons utilisés pour désigner la Basse et la Haute-Bretagne voir mon article *La Grande-Bretagne à travers la littérature...* dans les *Mém. de la Soc. d'Hist. et d'Archéol. de Bretagne*, t. LVIII, 1981, p. 127-130.

La Bretagne se trouve divisée linguistiquement en deux zones : celle qui parle breton et celle qui utilise le français. Or la région bretonnante correspond à la partie occidentale de la Bretagne. On a donc pris l'habitude depuis longtemps de nommer *Basse-Bretagne* la Bretagne bretonnante et *Haute-Bretagne* la région francisante. Cette opposition linguistique est souvent attestée à l'époque qui nous intéresse, celle du moyen-breton. Ajoutons que la frontière linguistique (2) n'a pratiquement pas varié depuis lors.

Les termes de Basse et de Haute-Bretagne.

Alphonse de Saintonge, capitaine-pilote de François I^{er}, écrit en 1554 que toute la côte entre Le Croisic et Saint-Brieuc s'appelle la *Basse Bretagne*. Il explique également que la *haulte Bretagne* est là où on parle français (3).

Pierre d'Avity, en 1613, oppose bien la basse à la Haute-Bretagne : Le parlement de Rennes comprend la haute, & basse Bretagne (...) On y parle deux langues, dont l'une, qui est celle de la haute Bretagne, est la Française, l'autre est le Breton bretonnant, ou bas Breton, qui n'a rien de commun avec toutes les autres langues ; & c'est le langage qu'on parle en la basse Bretagne. (4).

Il existait cependant une autre division, celle de la Bretagne en neuf évêchés. Or la frontière linguistique ne correspond pas à ce découpage. Il en résulte l'existence de trois évêchés bretonnants, trois francisants et trois autres bilingues. C'est ce qu'explique par exemple Rauchin en 1643 :

[La Bretagne] est divisée en haute & basse. La haute est la partie plus Orientale (...). Sous cette division on en pose une autre prise du langage,

(2) On trouvera une bibliographie concernant cette frontière dans ma thèse *Contribution à l'étude de l'histoire des dictionnaires bretons*, vol. 14, p. 2-7. Depuis ont paru un article de H. Corbes *Les variantes de la frontière linguistique franco-bretonne jusqu'en 1939*, dans les *Mém. de la Soc. d'Emul. des Côtes-du-Nord*, t. 111, 1982, p. 20-36, et surtout l'article de G. Buron, *Bevenn ar brezhoneg*, dans *Hor Yezh* n. 148-149, 1983, p. 71-74 qui comporte la reproduction de cartes anciennes.

(3) *La Cosmographie...* par Jean Fonteneau dit Alphonse de Saintonge... publiée et annotée par Georges Musset... Paris, 1904, p. 155.

(4) Pierre d'Avity, *Discours...*, 1613, p. 64.

qu'on distingue généralement en deux dans la Bretagne, donnant le François à la haute & le bas Breton ou Breton bretonnant à la basse. Mais pour une distinction plus particulière, on donne le langage Breton à trois Diocèses, sçavoir Cornouaille, Saint Pol et Treguier, le François à ceux de Dol, Rennes & S. Malo, & on les y appelle Bretons Galots; & à ceux de Nantes, Vannes & S. Brieu, un langage meslé, tantost François, tantost Breton, sçachans & entendans l'un & l'autre. (5)

Il existe évidemment bien d'autres témoignages, dont certains plus anciens (6). Nous aurons l'occasion d'en citer.

Bretagne bretonnante et Bretagne gallo.

L'existence de deux Bretagnes, l'une de langue bretonne et l'autre de langue française, est anciennement attestée. Le terme de *gallo* a été utilisé récemment dans différentes publications comme désignant une «langue». Certes on peut discuter sur la valeur réelle de ce mot «langue», mais il faut dire que les exemples anciens et modernes sont nombreux et montrent clairement:

- a. que le mot *gallo* est utilisé comme adjectif pour qualifier le pays ou les Bretons de langue française
- b. que le parler *gallo(u)* n'a jamais été considéré comme étranger au français dont il est un dialecte qui ne diffère pas de l'ensemble des parlers de l'Ouest de la France.

Le terme *gallo* lui-même, et plus anciennement *gallou*, parfois orthographié *gallot*, est dérivé de la racine *gall* qui veut dire étranger. En breton il signifie français, en gallois et en irlandais il se traduit par anglais (7).

Voici quelques exemples de l'utilisation ancienne des termes *gal-lou* et *bretonnant*:

(5) Rauchin, *Description...*, 1643, p. 257.

(6) Voir par exemple les *Grandes Chroniques* de Bouchard (II, Préambule): «En troys d'icelles eveschez (...) l'on ne parle que langaige françois: en trois autres (...) l'on ne parle que langaige breton (...) et (en trois autres) (...) l'on parle communément françois et breton» (cité par E. Port, dans les *Annales de Bretagne* t. 36, p. 510).

(7) Voir le breton *Gall* Français, *galleg* (langue) française, *Bro-C'hall* France, etc. Sur l'étymologie du mot *gallou* voir la *Revue celtique* t.5, 1881-1883, p. 470-477, t.6, 1883-1885, p. 114-117.

Concernant le pays, la Bretagne

| date | Basse-Bretagne | Haute-Bretagne | Source |
|-------------------------|---|--|---|
| av. 1356 | Bretagne bretonnante | | Jean le Bel, selon G. Esnault, NRB 1949 p. 77 |
| 1357 | | en Bretagne Guallou | M. Jones, <i>Recueil</i> , p. 198, p. 199 |
| 1373 | tout le pays, tant de Br. galot comme bretonnant | Bretagne galot | <i>Les Grandes chroniques de France</i> , Charles V, XXXIX... publiées par P. Paris. t. 6, 1838, p. 338 (8) |
| 1380 | Bretagne bretonnant | | Morice, <i>Preuves</i> II, 232. |
| vers 1386 | en Bretagne Bretonnant parle un langage que nul que eux n'entant s'il ne l'aprant | Bretagne Galo... et là parlent françois | Gilles le Bouvier p. 49. |
| vers 1390 | Bretagne-Breton | Bretagne-Gallou | Lobineau II, 690; Morice II, 574 |
| fin XIV ^e s. | Bretagne bretonnant | Bretagne gallot | Voir NRB 1949, p. 77 |
| 1396 | du pays de Bretagne bretonnant | | Cité par Du Cange sous <i>Brito</i> |
| 1407 | en la Bretagne bretonnante | le pays de Bretagne gallou | Actes de Jean V n° 642 |
| vers 1421 | de Basse-Bretagne | | Morice II, 1095 |
| 1424 | de Bretagne bretonnant | de Bretagne gallou | Actes de Jean V n° 1580 |
| 1425 | de Basse Bretagne | de Bretagne gallo | ibid. n° 1601 |
| 1426 | Basse-Bretagne | Bretagne-gallou | Lobineau II, 962; Morice II, 1194 |
| 1429 | Basse Bretagne | Bretagne Gallo | Lobineau II, 1016; Morice II, 1226 |
| 1430 | Pierronne (...) estoit de Bretagne bretonnant | | <i>Journal d'un bourgeois de Paris</i> , 1929, p. 234 |
| 1438 | Basse-Bretagne | | Morice, II, 1321 |
| 1452 | Basse-Bretagne | Bretagne-Gallo | Morice, II, 1605 |

Concernant la langue bretonne ou le parler gallou

| date | breton | parler gallou | source |
|-------------------------|--|---|---|
| 1469 | Le fils d'un bourgeois de la Rochele déclare même en faisant son testament qu'il a l'intention « d'aller en Bretagne pour apprendre le langage de breton bretonnant | | Voir Delafosse, dans les <i>Mém. de la Soc. d'Hist. de Bretagne</i> t. 33, 1953, p. 67 |
| 1553 | le Breton bretonnant, que lon dict estre encore l'ancienne langue des Troyens | Gallo ou Vvalon, qui est le vray François [à Châtelaudren, une partie des habitants parlent] Breton Gallo [l'autre «breton tonant»] | Ch. Estienne, <i>La guide...</i> p. 134, 135. |
| 1563 | le Breton armorique, que l'on appelle maintenant le Breton bretonnant. | | F. Bonivard |
| fin XVI ^e s. | avoient appris à bretonner à la manière du Breton d'outremer la langue que nous appellons Bretonne Bretonnante, et fit séparation entre le Breton Galois et le Breton bretonnant | | E. Pasquier, <i>Recherches</i> I, 11, cité par Huguet, <i>Dict.</i> , t. I, 1928, p. 704b ibid |
| 1613 | le Breton bretonnant, ou bas Breton, qui n'a rien de commun avec toutes les autres langues | | P. d'Avity |
| 1628 | Breton Bretonnant | | Mercator |
| 1636 | | [à la Roche-Bernard] Là, la langue maternelle est gallote ou française. | Dubuisson, p. 177. |
| 1643 | le bas Breton ou Breton Bretonnant | | Rauchin |

| Concernant les habitants | | Source |
|--|---|--|
| date | de Basse-Bretagne | de Haute-Bretagne |
| 2 ^e moitié du XIII ^e s. avant 1344 | Breton bretonnant et celle gent sont ore celle qui sont appelé Breton-Bretonnant. | Adenet le Roi, <i>Les enfances Ogier</i> , v. 6174, éd. A. Henry t. III, p. 265. Voir NRB 1950, p. 238 |
| 1371 | Britto brittonizans | Voir NRB 1949 p. 160 (et p. 7) |
| fin XIV ^e s. | Bretons bretonnans | Voir NRB 1949 p. 77 |
| 1402 | Britonnes Britonantes | Cité par Du Cange |
| 1409 | | F. Godefroy, <i>Dict.</i> , sous <i>galou</i> « employé comme terme d'injure ». |
| 1440 | Britone Britonisante | Cité par Du Cange |
| 1558 | Bretons bretonnants | Jean de Lery |
| 1608 | vn Gentilhomme Breton bretonnant | G. Bouchet, éd. Roybet, t. V, p. 84 |
| 1618 | Ceux qu'on appelle <i>Bretons Bretonnants</i> , parlent la langue Bretonne. | P. Berthius, <i>La géographie</i> , p. 239. |
| 1636 | Bretons Bas Bretons | Dubuisson, I, p. 79 ibid. II, p. 245 Rauchin |
| 1643 | | |

C'est la forme *Gallou* qui est donnée par dom Lobineau (t. II, 1797), en 1707, avec la définition suivante: «*Gallou*. Bretagne-Gallou; Haute-Bretagne, où l'on parle François». On trouvera ci et là bien d'autres exemples comme celui-ci tiré de la *Guide des chemins de France*, en 1553 (p. 135): la basse Bretagne... separee de langage d'avec la haulte... a esté appelee Bretonnante.

La graphie *gallot* se retrouve chez Froissart: Bretagne bretonnant, Bretagne gallot (*Chron.*, VIII, 254, cité par Godefroy, *Dict.*, sous *galot*, *gallot* «qui se sert de la langue française»). Cette forme semble provenir d'une extrapolation du mot *gallo*. On a vu dans la terminaison *-o* le suffixe dépréciatif français *-ot*. Voir le synonyme: «*chinot*, patois haut-breton (Saint-Donant: «parler *chinot*.» *Chinot* signifie «petit François»; il vient de *Fanchin*, diminutif du br. *Fanch* (h.-bret. *Fèche*, environs de Moncontour), tiré de *François*, nom propre que les Hauts-Bretons prononcent *français* comme le nom de la langue» (E. Ernault, *Revue celtique*, t. 5, 1881-1883, p. 221).

On trouve d'autres termes pour opposer des deux régions, par exemple dans *Mélusine*, roman du XIV^e siècle de Jean d'Arras, pour qui il existe «deux Bretagnes, la *Brute ou Bretonnante*, c'est le pays où l'on parle celtique et la *Gallesse*, où l'on parle français»: en la Brute Bretagne 24^r°, 25^v°, Tu es droiz hoirs de Bretagne Brute et Gallesse (Louis Stouff, *Essai sur Mélusine*, 1930 p. 36; du même, l'édition du texte en 1932).

Au sujet des «Bretons tonnants».

Les bretonnants sont parfois nommés en français *Bretons tonnants*. Alain Bouchard parle des «breton tonnants» (*Grandes Chroniques IV*, 235 — cité par E. Port dans les *Annales de Bretagne* t. 36, p. 496). Il ne semble pas que ce soit une faute d'impression mais plutôt un jeu de mots facile: *bretonnant* = *breton tonnante*. C'est d'ailleurs l'explication que l'on trouve en 1629:

«*Britones Gallos vocant superioris Britanniae populos, inferioris vero Britones tonantes, quod non loqui, sed tonare videantur, et stridorem dentium edere*». C'est-à-dire: les Bretons appellent Gallos les habitants de Haute-Bretagne, et ceux de Basse-Bretagne Bretons tonnants parce qu'au lieu de parler, ils semblent émettre des éclats de voix et des grincements de dents. L'auteur (J. de Laey, *Descriptio*

(8) Comparez «Tout le pays, tant de Bretagne galou comme bretonnant» (*Chron. de S.-Den.*, Rich. 2813, f^o 462d, cité par F. Godefroy, *Dict.*)

Galliae, 1629) donne comme référence l'historien Papire Masson (1544-1611) (9).

Cet aspect satirique se retrouve chez Des Periers (*Nouvelles*, 5) qui plaisante sur trois frères de Haute-Bretagne: «combien qu'ils fussent Bretons, toutesfois ils n'estoyent pas tonnans» (10).

Ch. Estienne, dans son *Guide des chemins* (1553), parlant de Châtelaudren situé sur la frontière linguistique dans l'évêché de Saint-Brieuc où «lon parle indifferemment François & Breton», signale qu'une «partie des habitans parlent Breton Gallo, & l'autre Breton tonant» (p. 134,135).

Conclusion: En résumé, le mot *gallou* est essentiellement un adjectif qui qualifie la Bretagne de langue française ou ses habitants. Il ne désigne pas un parler particulier (11). Il ne faut pas oublier qu'à l'époque qui nous intéresse l'unité de la langue française est loin d'être faite. Dans un monde où les langues n'étaient pas uniformisées, les gens étaient habitués à se frotter à un grand nombre de parlers différents et les voyageurs qui viennent en Haute-Bretagne considèrent que celle-ci parle français. Jamais on ne présente les dialectes de Haute-Bretagne comme différents des autres parlers français. Il est vrai qu'aujourd'hui encore, malgré la fragmentation dialectale des patois, les parlers de Haute-Bretagne ne diffèrent pas sensiblement de ceux de l'Anjou, de la Normandie, etc. Il n'existe pas de frontière linguistique entre la Haute-Bretagne et les régions françaises avoisinantes, ainsi que le montre d'ailleurs l'*Atlas linguistique de la Bretagne romane, de l'Anjou et du Maine* de G. Guillaume (C.N.R.S., 2 t., 1975, 1983).

Terminons ce paragraphe en signalant que l'on ne trouve jamais mention d'interprètes dans les procès en Haute-Bretagne, que le critère

(9) Voir NRB (*Nouvelle Revue de Bretagne*) 1948 p. 480.

(10) Ibid. 1949 p. 77.

(11) Les écrivains de Haute-Bretagne ont toujours écrit en français classique. On a parfois mentionné le cas de Noël du Fail, mais comme le fait remarquer Gaël Milin «la langue de Noël du Fail est une langue assez neutre: c'est celle de Nicolas de Troyes, celle de Bonaventure des Périers» (G. Milin, *Les baliverneries d'Eutrapel*, p. XXXIII-XXXIV), «les termes de patois sont rares» (Ibid). On y trouve quelques phrases dites par un capitaine «en langage de sa nativité, qui estoit le Lambalois» (voir les *Oeuvres...* éd. J. Assézat, t.I, 1874, p. 302). Nulle mention de «gallo», selon H.-F. Buffet (*En Haute-Bretagne*, 1954, p. 19), «est encore populaire de nos jours dans les régions voisines de la frontière linguistique, mais il est inconnu en Ille-et-Vilaine et l'on ne saurait vraiment l'employer à juste titre que pour désigner un Haut-Breton du Morbihan ou des Côtes du Nord».

de la langue n'est jamais retenu dans le choix du clergé, que celui-ci n'a jamais cru nécessaire d'écrire autrement qu'en français classique pour s'adresser à ses fidèles. Il faut attendre la fin du XIX^e siècle pour voir quelques folkloristes recueillir les chants populaires en Haute-Bretagne et ceux-ci sont pratiquement tous en français classique. Cela s'explique fort bien. Dans tous les pays les chants utilisent une langue plus recherchée et par là plus proche de la langue littéraire. En Haute-Bretagne on chante donc en français littéraire.

Ces remarques n'ont pas pour objet de dévaloriser les travaux de recherche concernant les parlers de Haute-Bretagne qui doivent être étudiés avec soin, et il est urgent de le faire, mais de montrer qu'il est abusif et malhonnête de présenter ces parlers comme étant une «langue». Les parlers gallous sont simplement des dialectes du français de l'ouest. On n'arrive même pas à y relever une trentaine de mots bretons. Ceux-ci sont d'ailleurs attestés principalement dans les régions limitrophes de la Basse-Bretagne et sont, pour plusieurs d'entre eux, utilisés par dérision (12).

Il existe des parlers français qui ont été profondément marqués par le breton, mais ce sont ceux que l'on entend en Basse-Bretagne, à Brest, à Quimper, à Douarnenez, etc. Le français utilisé en Bretagne bretonnante a été influencé par le breton sur le plan du vocabulaire, mais aussi ceux de la syntaxe et de l'accentuation. Les parlers de Haute-Bretagne n'ont rien de comparable. Qu'ils soient de Haute ou de Basse-Bretagne, les dialectes français que l'on y parle méritent d'être étudiés très rapidement car la langue officielle les menace d'une mort rapide.

Le sentiment national breton est extralinguistique.

L'existence de deux Bretagnes, l'une de langue bretonne et l'autre de langue française, n'a pas empêché les Bretons de se sentir unis sur le plan politique. Il existe un sentiment national breton qui est extralinguistique. Kerhervé a montré la part jouée par les chroniqueurs bretons dans l'établissement de ce sentiment (13). Mais cette attitude est certainement antérieure aux premiers historiens de notre pays. Il est d'ailleurs naturel que les Bretons, en guerre avec la France ou avec la Grande-Bretagne, se

(12) Voir «Les mots bretons en Haute-Bretagne» dans ma thèse, cahier 1, p. 51-53 (avec bibliographie).

(13) Jean Kerhervé, *Aux origines d'un sentiment national : les chroniqueurs bretons de la fin du Moyen Age*, dans le *Bull. de la Soc. archéol. du Finistère*, t. 108, 1980, p. 165-206. Voir également Michael Jones, «*Mon Pays et ma Nation*»: *Breton identity in the fourteenth century*, dans *War, literature and Politics in the late Middle Ages*, 1976, p. 144-168.

soient sentis différents et qu'ils aient recherché des arguments pour étayer ce nationalisme qui peut parfois être xénophobe.

Il serait intéressant de relever systématiquement les preuves de ce sentiment national breton afin d'en mieux connaître les fondements et les arguments. Pourquoi tel scribe léonard écrit en 1357 :

Parva Britannia, suscipe gaudia, gloria crescit.
Note timeas, quia ducere prelia Francia nescit.

Petite Bretagne, soit joyeuse, ta gloire grandit
N'aie pas peur parce que la France
[ne sait pas conduire les combats (14)]

Que penser des serviteurs de Jean Harpedenne, chevalier breton, neveu du connétable Ollivier de Clisson, s'opposant aux habitants de Montaignu. Ces derniers osaient invoquer la sauvegarde royale. Les Bretons ne craignaient point de dire : « Ilz ont la fleur de lis *in parte posteriori dorsi* ». Avoir la fleur de lis au cul était-il l'injure suprême en Bretagne ? (15).

On sait que les Bretons avaient à Rome une paroisse, celle de Saint-Yves, qui ne sera réunie à celle de Saint-Louis des Français qu'en 1583, soit un demi-siècle après le traité d'Union de 1532. Comme l'a fait remarquer Pocquet de Haut-Jussé « Cette exécution capitale ne fut pas du goût de tous les Bretons », et il signale que l'amour de leur pays s'exprime dans leurs registres par des devises comme « omnibus invitis, viret Britannia felix ! », « Vive la noble nation de Bretagne... contrere dire voudra » (16). La bulle de réunion était publiée que certains Bretons tentèrent de donner à la nation une vie nouvelle en projetant de créer un séminaire breton à Rome, projet qui n'aboutira pas.

Je laisse le soin aux historiens de glaner tous ces témoignages de la fierté bretonne, et me propose de relever, parmi les arguments avancés pour souligner l'originalité de la Bretagne, ceux qui concernent plus particulièrement la langue bretonne. Car l'existence de celle-ci fait que la

(14) Réflexion de « Mathews Bovis dyoc. leonensis » (B.N. ms. lat. 2119 fol. 476v°). Voir *Colophons des mss. occidentaux*, éd. Univ. Fribourg, 1976, t. IV, p. 62, n° 13367, document que m'a signalé M. L. Fleuriot.

(15) Voir le *Journal de Nicolas de Baye, greffier du Parlement de Paris, 1400-1417*, publié par A. Tuetey, Paris, 1885, t. I p. 301 n. 2. Document que m'a signalé M. H. Martin.

(16) B. Pocquet du Haut-Jussé, *La Compagnie de Saint-Yves des Bretons à Rome*, dans *l'Ecole française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XXXVII, 1918-1919, fasc. IV-V, p. 275.

Basse-Bretagne est considérée comme étant la plus celtique: Citons l'Espagnol Games qui écrit en 1404:

Messire Guillen était originaire de Brenon. C'était un breton bretonnant («bretôn bretonante»). On appelle ainsi un breton pur de tout mélange avec des gens d'une autre nation ou d'une autre langue». Un breton gallo («bretôn galôn»), par contre, est un breton de l'autre extrémité de la Bretagne. Les Gallos sont plus ou moins francisés et «ne sont pas considérés comme des bretons aussi purs ni aussi nobles» (17).

Origine supposée du breton.

Quel était l'origine du breton? On trouve trois réponses: le breton est dérivé de l'hébreu, ou bien représente la langue de la fameuse ville de Troie, ou encore s'identifie au gaulois. Il ne faut pas croire que la recherche d'une filiation avec une langue mère soit un fait spécifiquement breton. Dans toute l'Europe, les langues cherchent des titres de noblesse et invoquent des arguments plus souvent historiques que linguistiques (18).

Le breton et l'hébreu.

La plupart des langues européennes essayent de montrer qu'elles sont affiliées à l'hébreu. Le breton fait de même et on trouvera cette prétention exprimée jusqu'au XVIII^e siècle au moins, époque à laquelle le lexicographe Cillart de Kerampoul affirme la supériorité du vannetais, le dialecte breton «le plus ressemblant à l'Hébreux» (19).

Un capucin, le Père Anastase de Nantes, mort en 1642, considérait que l'hébreu est le «langage premier ou primitif & naturel des Bretons». Cette opinion est relevée par Pierre Biré, l'auteur de l'Episemasie ou Relation d'Aletin le martyr (Nantes, 1637), pour qui l'hébreu a été amené en Bretagne par Noé. Il faut savoir que Pierre Biré considérait que Nantes avait été fondé par Noé.

On trouve l'histoire suivante, en 1584, sous la plume de Guillaume Bouchet:

(17) R. Omnes, *La Bretagne et les Bretons...*, dans les *Annales de Bretagne*, 1981, p. 403.

(18) Voir Claude-Gilbert Dubois, *Celtés et Gaulois au XVI^e siècle. Le développement littéraire d'un mythe nationaliste...* Paris, 1972. Du même *Mythe et langage au seizième siècle*, Paris, 1970.

(19) Voir mon travail sur les dictionnaires, vol. 10, p. 44-74.

A propos de ceste langue Bretonne, va dire vn de la Seree, le grand Roy François s'esmerueillant de ce langage, demanda vn iour à quelques vns, d'où pouuoit estre venüe ceste langue, & s'il y auoit point quelque autre peuple qui l'entendist, ou qui en approchast, puis demanda si cette langue Bretonnante estoit copieuse, douce & belle, & s'il y auoit point quelques histoires, ou autres liures escrits en langage Breton. Il se trouua là auprès du Roy vn Gentilhomme Breton bretonnant, lequel exalta sa langue, iusques à dire au Roy, que Iesus-Christ estant en la croix auoit parlé Breton, & que Hely, Hely lamasabathany estoit langage Breton. Le Roy voyant l'affection que ce Seigneur Breton portoit à sa langue & à son païs luy accorda, luy disant, vrayment, mon Gentilhomme, je vous en croy, & pense à la verité que Iesus-Christ estant en la croix parla Breton : parce qu'estans entre deux larrons, il vouloit estre entendu d'eux. Je ne sçay, va dire celuy qui faisoit le conte, si le Breton entendit bien la rencontre, mais tous ceux qui auoient tant soit peu de nez, se prindrent si fort à rire, qu'il leur fut impossible d'en dire leur opinion au Roy, combien que luy-mesmes en riant les en pressoit. (20).

Cette histoire où la langue bretonne serait celle des voleurs devait circuler et faire rire. Je la retrouve dans un livre imprimé à Lyon en 1650 (21) sous le titre « Pour taxer subtilement vn homme d'estre larron ». Il n'y est point question d'un roi, mais d'une compagnie où l'on discutait de l'antiquité des langues. Après l'affirmation d'un bas Breton que le Christ parla en croix en breton, un de la compagnie « qui le vouloit appeler larron, disans que ceux de cette Nation sont vn peu sujets à la harpe, d'où vient le proverbe, vn Breton point larron, miracle », remarqua que le Christ étant entre deux larrons voulait être entendu d'eux.

Le breton, langue de Troie

C'est l'opinion qui semble avoir été la plus répandue. L'Espagnol Games, en 1404, signale que c'est le Troyen *Brutus* qui a donné son nom à la *Bretagne*, jadis *Brutania* pays des *Brutones* (22). Jeu de mots facile qui permettait de rapprocher le nom d'un Troyen de celui de la Bretagne. C'est peut-être pour cela que l'on trouve l'expression de

(20) Guillaume Bouchet, *Les Serees*, publiées par C.E. Roybet, t. V, p. 83-84.

(21) Voir mon travail sur les dictionnaires, vol. 6, p. 1-2, et les p. 5, 8-9 sur les théories linguistiques.

(22) R. Omnes, *op. cit.*, p. 405.

Brute Bretagne (23). Les Bretons n'étaient pas les seuls à essayer d'anoblir leurs origines en les ramenant à la guerre de Troie. « Toutes les races royales d'Europe se rattachaient au vieux Priam, tous les peuples étaient des Troyens émigrés : Français, fils de Francus; Bretons d'Angleterre, fils de Brutus; Ecossais, descendants de Scota » (24).

Ces prétentions sont rejetées par certains, tel Etienne Pasquier qui remarque « la plupart des nations florissantes veulent tirer leur grandeur du sang des Troyens » et il ironise « c'est vraiment grande merveille que chaque nation d'un commun consentement s'estime fort honorée de tirer son ancien estoc de la destruction de Troie. En cette manière appellent les Romains, pour leur premier auteur, un Aenée; les Français, un Francion; les Turcs, Turcus; ceux de la Grande-Bretagne, Brutus; et les premiers habitants de la mer Adriatique se renommaient d'un Anthenor » (25).

Selon Joseph Loth (26), « le passage de l'*Historia* de Nennius qui fait remonter aux Troyens l'origine des Bretons est une interpolation et ne faisait pas partie de l'œuvre primitive ». Quoiqu'il en soit, l'origine troyenne de la Bretagne, et par suite de la langue bretonne, est souvent affirmée. Lorsqu'en 1532, le duc de Bretagne François III entre dans la ville de Rennes pour s'y faire couronner, l'un des tableaux vivants montre Brutus « accoustré à la turque d'une robe de toille d'argent semée d'hermines ». De plus il y avait « un grand tableau attaché escript en lettres d'or le vroy langaige de Troye ainsique ensuit » : Ma anv fresk mesk tud hep tabut eo Brutus... etc.

(23) Au XIV^e siècle chez Jean d'Arras. Voir plus haut.

(24) J.J. Jusserand, *Les sports...*, 1901, p. 48-49. Voir également les *Grandes Chroniques* de Bouchard (II, 46 et 60), où il est fait mention du « vrai langaige des Troyens... que lon appelle breton bretonnant ». E. Port, qui relève ce passage, ajoute qu'il a rencontré dans les registres de la paroisse de Batz la désignation de plusieurs habitants du Croisic comme « cives ab urbe trojana... a civitate trojana... a villa trojana » (E. Port, *Alain Bouchard, chroniqueur breton*, dans les *Annales de Bretagne*, t. 36, 1924-1925, p. 513, 514). Au sujet de ces mentions de Troie, voir du même auteur, *Urbs Trojana*, dans le *Fureteur breton*, t. X, n° 55, juillet-août 1919, p. 1-6. On y relève également la dédicace « Madame Anne, Brute, Troienne, royne de France ». Le sermon prononcé à la mort de celle-ci relate l'histoire de l'hermine trouvée à Troisic, à présent nommé en Bretagne le Croisic. Cette identification se retrouve chez d'Argentré (1582) : « Non loin de Guérande est le port du Croisic, appelé du commencement Troisic, pour la venue et identification de Brutus, ayant beau port et beau séjour pour les navires... ».

(25) *Œuvres choisies d'Etienne Pasquier*, par Léon Feugère, t.I, 1849, p. 49.

(26) *La fable de l'origine troyenne des Bretons*, dans *Romania*, t. 18, 1889, p. 281-283.

Le manuscrit donne une traduction approximative de ce poème officiel écrit en breton, poème qui comporte des rimes internes. La traduction est précédée de l'avertissement : « Translation dudit langage Troyen qui est Breton bretonnant en langage francois : Je suis Brutus des Bretons... » etc. (27).

Cette croyance en une origine troyenne est encore mentionnée au XVII^e siècle, par exemple par Mercator qui, dans son *Atlas* (1682 p. 253), signale que dans le Léon, la Cornouaille et le Trégor « on ne parle que Breton bretonnant, que les Naturels disent estre la langue des vieux Troyens. »

Le breton, le gaulois et le gallois.

François Bonivard, en 1563, signale que selon Jehan Le Maire, le gaulois était « le Breton armorique, que l'on appelle maintenant le Breton bretonnant ». (28).

C'est également l'opinion de Noël du Fail (1576) pour qui la Bretagne a « retenu le propre et naturel langage duquel usaient les anciens Gaullois et Aquitainiques (que Pline dit avoir esté appellez Armoriques) et estre celuy qu'on parle aujourd'huy en nostre basse Bretagne, comme disent Beatus Rhenanus Alleman, Petrus Ramus et Hottomanus, François, personnages merueilleusement scavans, et grands chercheurs de l'antiquité » (29). Il est intéressant de relever que Noël du Fail était au courant des théories linguistiques de l'époque, résumées par Georges Dottin (30) : « Beatus Rhenanus (1485-1547) affirme que le gaulois était différent du germanique, et que, d'après certains auteurs, il est identique à la langue des habitants de la Grande-Bretagne (...) Ramus (1515-1572) rejette les opinions d'après lesquelles les Suisses parleraient le gaulois et le gaulois serait le germanique; il se rallie à la doctrine de la parenté du gaulois avec l'armoricain et le gallois (...) François Hotman de la Tour (1524-1590) reprend l'idée de Beatus Rhenanus, et, s'appuyant sur les témoignages de César et de Tacite, décide que le gaulois devait se rapprocher

(27) Voir Emile Ernault, *Une poésie officielle en moyen-breton*, dans la *Revue de Bretagne*, t. 48, 1912, p. 185-192 et t. 50, 1913, p. 147-152. Le breton est donné ici sous une forme normalisée.

(28) Voir *Advis et devis des langues, traité de philologie*, composé par Bonivard et publié par Bordier dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 2^e série, t.V, p. 298.

(29) *Œuvres...N. du Fail...* t. II, p. 372.

(30) G. Dottin, *La langue gauloise*, 1918, p. 5-6.

du breton de Grande-Bretagne. C'est aussi l'opinion de Camden (1551-1623), qui explique par le gallois les mots gaulois conservés par les Anciens.»

Car l'origine du gaulois était également très discuté (31) : langue germanique, hébraïque ou proche du gallois et du breton. Le rapprochement de ces deux derniers était en effet déjà signalé.

Le breton, langage mal plaisant, rude, incompréhensible.

Lorsqu'on ne comprend pas une langue, on la qualifie volontiers d'étrange, de rude. Elle choque l'oreille. Elle est déclarée barbare. Les francisants n'ont pas manqué à cette attitude. Bien plus éloigné du français que ne l'étaient l'italien, l'espagnol ou le latin, le breton ne pouvait que déplaire.

Le breton n'en est pas moins une langue célèbre au Moyen Age. Etienne de Conty, par exemple, né à Amiens vers le milieu du XIV^e siècle, considère qu'il existe trois idiomes en France : le flamand, le breton et le français (32). L'influence de la matière bretonne se fait encore sentir en Europe et l'une des œuvres en langue d'oc du milieu du XIII^e siècle trouve normal qu'une femme cultivée sache le breton :

L'hôtesse n'avait rien de Dame Raimberge; (=affreuse personne)
c'était une beauté accomplie en tous points.

Intelligente et avenante,
elle parlait également bien le bourguignon,
le français, le flamand et le breton (33)

Puisque notre Congrès se tient à Nantes, signalons un autre passage de cette œuvre :

Vous auriez pu ouïr ça et là
tant de danses et d'airs bretons joués sur la viole
que vous fussiez cru à Nantes
où on les compose et les chante. (34).

(31) Voir note (18).

(32) Philippe Contamine, *Une interpolation de la «chronique Martinienne» : la «Brevis Tractatus» d'Etienne de Conty, official de Corbie († 1413)*, dans les *Annales de Bretagne*, t. 87, 1980, p. 367-386. Voir p. 382.

(33) Voir *Les Troubadours... Flamenca...* traduction de René Lavaud et René Nelli, 1960, v. 1905.

(34) *Ibid.* v. 7476.

Mais revenons à la difficulté de comprendre le breton. Guillaume Bouchet, en 1608, fait dire à un de ses personnages qu'«il se trouve vn langage, qui est le Breton n'estant nullement entendu des François, ne de pas vn de leurs voisins, ny n'en approche aucunement, & si on ne sçauroit dire dont il est venu», et encore que la langue bretonne est «vn langage mal plaisant & rude». Son opinion est basée sur le fait que lorsqu'un homme parle mal «nous l'appelons Barragouïn, qui est autant à dire comme si nous disions, il parle Breton, car barra en Breton, c'est à dire du pain, & gouïn du vin: tellement que ceux qui parlent ainsi, appellans du pain barra, & gouïn du vin, nous disons, qu'ils sont Barragouïns, c'est à dire qu'ils parlent fort mal.» (35).

On ne sera donc pas étonné de trouver le breton placé avec le basque parmi les langues que l'on ne peut écrire, ni même prononcer:

Force leur sera pour dernière retraite employer le courtisan de Biscaye, ou le Breton bretonnant son allié, demeurant acculez en ce destroit, sans pouvoir passer plus outre. — Pourquoi? — Et pourautant que ces langues sont par dessus la croix de par Dieu (=alphabet, abécédaire: une croix de trouvait à la première page des abécédaires), et ne se peuvent apprendre par livre, ni rediger par escrit, ni mesmes à peine prononcer, sinon par les naturels du pays. (36).

Ce témoignage du XVI^e siècle n'est pas le seul. Dès le début du XV^e siècle, comme nous l'avons vu, Gilles Le Bouvier affirme que la Basse-Bretagne «parle un langaige que nul que eux n'entant s'il ne l'aprant» (37). On trouve plusieurs fois chez les troubadours, dès le XIII^e siècle, des allusions à l'obscurité du breton (38).

Les exemples sont nombreux. Citons par exemple La Fontaine: «C'était parler bas-breton tout au moins» (Contes IV La jument du compère Pierre). Quand Nicolas Caussin, confesseur de Louis XIII, est exilé à Quimper, il écrit que «La population articule on ne sait quels sons barbares plutôt qu'elle ne parle» (39).

(35) Guillaume Bouchet, *Les Serees*, t. V, p. 83-85. L'étymologie du mot *baragouïn* par le breton est rejetée par L. Sainéan, *Les sources indigènes de l'étymologie française*, t. I, 1925, p. 25, 225-226, 383.

(36) C.D.K.P., trad. de Gelli, *Discours fantastiques de Justin Tonnelier*, Disc. IV, p. 127, cité par Edmond Huguet, *Dict. de la langue fr. du seizième siècle*, t. II, 1932, p. 655a.

(37) *Le livre de la description des pays*, de Gilles Le Bouvier, dit Berry (...) publié par le Dr.E.-T. Hamy, 1908, p. 49.

(38) Voir par exemple Joseph Anglade, *Les Troubadours et les Bretons*, 1929, p. 14-15.

(39) Cité par D. Bernard, NRB 1952, p. 191.

Jean de Lery, dans son journal de bord, en 1557, explique qu'affamés, épuisés, de retour du Brésil, ils arrivent en Basse-Bretagne. Après plusieurs jours ses mariniers partent pour leur pays de Normandie. « Nous aussi nous désirions nous éloigner des ces Bretons bretonnants dont nous entendions moins le langage que celui des sauvages américains d'avec lesquels nous venions » (40).

L'imitation de sons du breton a un effet comique dans les pièces du XVII^e siècle. Par exemple, dans la *Belle Plaideuse* de Boisrobert, où l'on assiste à ce dialogue :

Lise. — Mais, raillerie à part, dis-moi, je t'en conjure,

Où le comté de Grégue?

Brocalin. — Il est vers Lantriquet,

Entre Kertronquédic et Kerlovidaquet.

Lise. — Proférant ces grands mots qui sentent le grimoire,

Comment ne t'es-tu pas démanché la mâchoire?

Pour les bien prononcer, faut-il être savant?

Brocalin. — Il faut être Breton, mais Breton Bretonnant. (41)

On relève dans cette même pièce mention de

(...) Ce baron si fameux d'Orgardec,
de Kerybourdaguc et de Chertronquédec, (42)

personnage encore nommé

Falandre, autrement Kormadec,

Ou, si vous l'aimez mieux, le baron d'Orgardec (43).

Thomas Corneille, dans le *Baron d'Albikrac*, en 1667, donne à La Montagne la possibilité de se targuer d'ancêtres supposés :

Aussi partout le bruit de la noblesse craque :

Mon père étoit Kerling et ma mère Albikraque. (44)

En plus de ces noms barbares, aux sons rocailleux, il y a probablement ici une allusion aux prétentions nobiliaires de beaucoup de Bretons.

(40) *Journal de bord de Jean Lery en la terre de Brésil, 1557*, présenté et commenté par M.-R. Mayeux, 1957, p. 197.

(41) Boisrobert, la *Belle Plaideuse*, II, 3, cité par Robert Garabon, *La fantaisie verbale...* 1957, p. 191-192.

(42) *Ibid.*, V, 2.

(43) *Ibid.*, II, 4.

(44) Le *Baron d'Albikrac*, II, 10. Cité par R. Garabon.

On comprendra mieux que dans les pays de langue d'oc le terme de *Bret* ait acquit l'acception péjorative de «bègue». Il est vrai que de leur côté les Bretons utilisent les termes de *Gall* et de *Saoz*, c'est-à-dire de Français et d'Anglais pour qualifier les individus affligés de cette infirmité (45). On trouve en provençal les termes de *bretton* «qui balbutie» et *bretonejar* «parler à tort et à travers» et dans le provençal moderne *bretouneya* signifie bredouiller, bégayer. On trouve, fait intéressant, en ancien provençal, chez l'un des derniers troubadours, le verbe *brezanejar*, mot à rapprocher du breton *brezhoneg*. (46)

Bon breton de Léon, bon français de Vannes.

Si l'on croit Dubuisson (1636) «les Bas Bretons ont de grande facilité à apprendre les langues, telles qu'elles soient, et parlent très bien le français. On estime que Vennes, ville bretonne, est la ville de France où l'on parle mieux français.» (47). Il écrit ailleurs : «Vennes est la ville, non seulement de Bretagne, mais maisme de France, où l'on parle le mieux français, et où, jusques aus servantes et gens de basse estoffe, ils parlent trop bien» (48).

(45) Voir mon article sur la Grande-Bretagne, *op. cit.*, p. 144-145.

(46) Voir Sainéan, *Les sources indigènes de l'étymologie française*, t. I, 1925, p. 392.

(47) Dubuisson-Aubenay, *Itinéraire*, t. II, p. 244.

Ce texte est fondamental. On peut cependant regretter qu'il n'ait pas été reproduit en entier. L'éditeur mentionne en effet : «Quelques parties ne nous ont pas paru mériter l'impression (...) enfin quelques reflexions ethnographiques et philologiques sur les Bretons, tâtonnements d'un esprit trop affamé d'érudition, farci de citations et fourmillant d'erreurs qu'il eût été fastidieux de relever (...)» Ces réflexions auraient cependant permis de mieux connaître les théories de l'époque. Le texte de Dubuisson apporte une réponse à la question que je posais dans mon article *Les poèmes en breton et en français du Quimpérois François Moeam* (1553, 1554), publié dans le *Bull. de la Soc. archéol. du Finistère*, t. 108, 1980, p. 323. François Moeam écrit en effet à propos de l'Aon (= Aulne) et de l'Odét que ces rivières passent par «Vn déstroic qui les assemble, / D'où toutes s'en vont ensemble / Veoir l'Océan leur ami». Cette invraisemblance trouve une explication dans Dubuisson (t. I, p. 115) : «Mais, pour retourner à Kimper Corentin, la ville est située au défaut d'un costau, tombant au confluent de la rivière d'Oder ou Odet (...) et d'une autre appelée, par le greffier civil Stanger : rivière d'Aune; par les paysans et vulgaire : Ster Aon, la rivière d'Aon; et creue estre un bras dérivé de la vraye rivière d'Aon (...) qui se rend, à Chasteaulin, dans le golfe de Brest (...)».

(48) *Ibid.* t. I, p. 157.

On retrouve cette affirmation dans le proverbe : *Bon breton de Léon, bon françois de Vannes* (49), proverbe non daté mais qui est probablement ancien. Rauchen (1643) affirme «Ceux de Léon ont le Breton plus delicat & éloquent parmy leur maistres de langue» (50).

Ce n'est cependant pas l'avis du Nantais Babin pour qui : «le breton dans le Vannetais est grossier, et moins pur qu'aux autres trois évêchés. On parle aussi françois dans les villes, et à Vannes, qui est le siège episcopal, ils pensent parler mieux qu'à Nantes et pouvoir apprendre aux Etrangers la belle prononciation, et le bon accent. Mais cette vanité n'est pas mieux fondée que celle des habitants de Blois, où les Allemands vont apprendre notre langue. (51)

Babin nie également que le breton du Léon soit le meilleur. A son avis le meilleur breton est celui de l'évêché de Tréguier : «l'on parle dans celui-ci le plus correct et le plus naturel bas-breton», ainsi qu'en Cornouaille (52).

Le portrait moral des Bretons...

Les témoignages concernant la Bretagne et les Bretons soulignent tous quelques traits donnés comme caractéristiques. Il faut évidemment tenir compte du fait que les auteurs se recopient volontiers, mais il n'en reste pas moins qu'il existait, et qu'il existe toujours, des «clichés» concernant notre pays. Il est fait mention de quelques qualités... et de beaucoup de défauts. J'ai choisi quelques exemples dans mes dossiers :

Le Breton est mélancolique

On peut relever dans un texte du XIV^e-XV^e siècles, dont la version originale serait antérieure à 1303, un passage concernant les tempéraments propres aux divers peuples :

Les Allemands, les Flamands et les Anglais sont volontiers flegmatiques. Les Lombards, les Portugais, les Espagnols, les Catalans, les Français et les Picards sont sanguins. Il (l'auteur) a, bien entendu, déclaré d'abord que le tempérament sanguin est le meilleur des tempé-

(49) Le Roux de Lincy, *op. cit.*, t. I, p. 136.

(50) *op. cit.*, p. 261.

(51) Jean Mayer, dans *La Bretagne en 1665 d'après le rapport de Colbert de Croissy*, édité par Kerhervé, Roudaut, Tanguy. Voir p. 40.

(52) *Ibid.* p. 34 n° 56.

raments; ceux qui en sont doués, étant «moistes, joieulz et chaulz», sont très portés à l'amour et s'en acquittent fort bien. En quoi ils se montrent supérieurs aux Bourguignons, aux Auvergnats, aux Provençaux, aux Gascons... : «Icestes nations sont volontiers chaulz et secs et moult ont grand appetit de...; mais, pour tant que par droite inclination sont voulontiers secqs, petit en pevent faire». — Le tempérament mélancolique est propre aux Bretons, aux Ecossois, aux Gallois et aux Irlandais. Il est propre aussi à certains animaux, tels qu'écureuils, lièvres, renards, serpents et autres bêtes sauvages sans graisse, comme hérons, butors et autres volailles «dont les chairs sont mal apêtissans a mengier sans avoir avec aultre ayrum (aigrun = chose à saveur âcre), si comme de ciboules ou oignons fricassez ou aulz».

Eh bien! voilà pourquoi, dit Timeo, je n'ai pas voulu du fils de l'empereur; c'est que j'avais reconnu en lui les symptômes du tempérament mélancolique. Or il faut se garder soigneusement de ceux qui offrent ces symptômes.

Les dames surtout doivent s'en garder quand elles se marient ou «quant elles voellent faire amy». Car «de fol et de melencolieux ne peult ja venir fors tous maulx ». A la vérité, les hommes, en pareil cas, n'ont pas moins d'intérêt à prendre leurs précautions, mais cela leur est beaucoup plus malaisé. «car les femmes en tel cas sont trop plus fort a cognoistre pour tant qu'elles changent et muent par herbes et par ointures... la couleur naturelle de leur face...». (53).

J'ai cru bon de citer entier ce passage qui met dans le même sac les Bretons, les Ecossois, les Gallois et les Irlandais, c'est-à-dire les peuples celtes, avec, il est vrai, les écureuils, les lièvres, les renards, les serpents et les autres bêtes sauvages sans graisse, ce passage où l'on met en garde les femmes, et les hommes: ne vous mariez pas avec des mélancoliques... les Bretons faisant partie du lot, je vous laisse le soin d'en tirer la conclusion.

Et que dire du proverbe: Breton cochon, Français polisson! (54).

La non persévérance des Bretons.

Un des personnages mentionnés par Noël du Fail se plaint «de nous autres Bretons, qui commençons assez bien nos estudes, mais que

(53) *Placides et Timeo ou le livre des secrets*, cité par Ch.-V. Langlois, *La connaissance de la nature et du monde au moyen âge...*, 1911, p. 324-325.

(54) Le Rôux de Lincy, *op. cit.*, t. I, p. 326. On trouve d'autres expressions dont le sens m'échappe. Par exemple: *Voici passer une belle grande paisanne des champs, qui cheminait comme un prestre Breton* (Beroalde de Verville, le Moyen de parvenir, Reprise (II, 241), cité par E. Huguet, *Dict. de la langue fr. du XVI^e siècle*, t. I, 1928, p. 704a; *Amoureux de Bretagne, ses chausses tirent par le bas* (Le Roux de Lincy, *op. cit.*, t. I, 1859, p. 326).

nous n'avions qu'une pointe, sans aucune persévérance* et continuation» (55).

Continuons cependant avec les défauts des Bretons

Les Bretons sont des voleurs.

Le mot *breton* a le sens de voleur, brigand, dans un document de 1395 cité par Du Cange (56):

Per illas partes transierunt gentes armorum, Britones et pillardi, et amoverunt quatuor jumenta.

Les gens armés, Bretons et pillards, passèrent par ces endroits-là et emmenèrent quatre juments.

Qui fit Breton il fit larron (57), dit un ancien proverbe. On l'associe parfois aux Normands: *Normands et Bretons à vendre des chevaux attraperaient le diable* (58). Cette réputation de voleur apparaît dans *Les lamentations de Matheolus* (XIV^e-XV^e siècles) où l'on met en garde contre les nonnes qui inventent continuellement des histoires: «Méfiez-vous d'elles; car elles s'entendent mieux à plumer et à tondre ceux qui ont affaire à elles que les voleurs ou les Bretons» (59)

Dans le jargon des Coquillards dijonnais de 1455 on peut lire «Un Breton, c'est un larron» (60), et nous avons vu que l'on admettait que le Christ parlait breton lorsqu'il était en croix puisqu'il se trouvait entre deux larrons, ainsi que le proverbe «un breton point larron, miracle!».

On comprend mieux alors que l'ouvrage ayant pour titre «La vie genéreuse des mercelots, gueuz, et boesmiens, contenans leur façon de vivre, subtilitez & gergon», imprimé à Lyon en 1596, ait été écrit par

(55) *Œuvres... Noël du Fail... Contes et discours d'Eutrapel*, éd. J. Assézat, 1874, p. 198.

(56) Voir sous *Britones*, cité par Sainéan, *op. cit.*, t. I, p. 390.

(57) Fleury de Bellingen, *Etym. des Provinces franç.*, p. 133, cité par Le Roux de Lincy, *op. cit.*, t. I, p. 327.

(58) A. Carel, *Blason populaire de la Normandie*, 1859, p. 67, cité par Le Roux de Lincy, *op. cit.*, t. II, p. 610.

(59) Ch.-V. Langlois, *La vie en France au moyen âge...* 1908, p. 248. Le texte dit: «Mieux sera plumés et tondus/ Que se les larrons le tenoient / Ou se les Bretons le prenoient» (A.-G. Van Harmel, *Les lamentations de Matheolus*, t. I, 1892, p. 90, v. 1754-1756).

(60) Sainéan, *op. cit.*, t. I, p. 390.

un soi-disant Pechon de Ruby «Gentil'homme Breton», de la région de Redon (61).

L'amour des Bretons pour le vin

Le Bouvier, à la fin du XIV^e siècle, explique :

En ce païs ne croist point de vin, ce n'est autour de Nantes, mais ilz en ont assez de Poictou et d'ailleurs par mer. Le plus de ces gens ne boivent que eave, se non aux festes (62).

Pierre d'Avity, en 1613, signale :

Il y croit (en Bretagne) du vin, mais non en telle quantité, ni si friand, que les habitans du pays n'en recherchent d'autre, & n'aillent iusques en Anjou, voir mesme iusqu'à Bordeaux pour recouvrer des vins de Gascogne. (63)

Il donne d'ailleurs un portrait des Bretons que je crois utile de reproduire :

Quant aux Bretons, ils sont plus ou moins polis & civilisez selon les contrees qu'ils habitent : veu que ceux qui sont plus voisins de la mer ne sont pas naturellement si courtois que les autres : mais en general tous les Bretons sont assez sociales, & de douce conuersation : au reste fins & subtils, quoy qu'ils paroissent grossiers. Ils aiment leur profit, & sont adonnez au vin plus qu'il ne seroit necessaire ; & pour cet effect ils fréquentent les cabarts, où la plus grande partie de leurs affaires se traicte, & pour conclusion, ils sont plein de piété, & bon Catholiques. Ils sont ceste particularité qu'ils veulent mal de mort aux Normands, de mesme que les Normands couent contr'eux vne haine extreme (64).

Cet amour immodéré du vin est également relevé par Dubuisson (1636) qui signale :

Ils payent en Bretagne *impost et billot*, qui est le douzième du prix du vin (...) Les Bretons ne payent au roy que ce seul *impost et billot*, et ce sur le vin, ce qu'ils payent volontiers à cause qu'ils ne peuvent se passer de boire (65).

(61) Le fait que les mots *Breton* et *larron* riment a certainement contribué au maintien de cette réputation. Celle-ci est une preuve indirecte de l'importance du commerce breton.

(62) *Le Livre de la description des pays* de Gilles Le Bouvier... p. 49. Selon Dubuisson (1636) «le vin de Ruy est dit : *vin breton*» (t. I, p. 175).

(63) Pierre d'Avity, *Discours*... p. 71.

(64) *Ibid* — On retrouve ce portrait plus ou moins modifié chez Gerard Mercator, *Atlas*... 1628, p. 356, chez Rauchin, *Description*... 1643, p. 260.

(65) Voir t. II, p. 242-243.

Même dans leur façon de boire les Bretons se montraient originaux si l'on en croit les expressions *boire à la bretesque* ou *à la mode de Bretagne*, expressions que l'on trouve chez Rabelais : *beuvons icy a la bretesque* (66), la coutume des Bretons étant, semble-t-il, de ne rien laisser dans leurs verres. Dans les éditions antérieures à 1533 on lit *à la tudesque*, les Allemands ayant également la réputation d'être de grands buveurs (67). L'expression *à la mode de Bretagne*, qui se trouve chez Rabelais (68), a un équivalent chez Noël du Fail : *un coup à la bretesque* (69). *Ils boivent nuict et jour en Bretons et Suysse*... lit-on au début du sonnet sur les Suisses écrit par Joachim du Bellay (70).

Les Bretons sont courageux...

Le courage, et même la folie comme nous le verrons, des Bretons et également souvent souligné. Un Breton, Guy Autret, écrit à Pierre d'Hozier en 1638 :

malaisement trouuerés vous vn Aleman sobre, vn Espagnol yuroigne, vn Normant fidele, vn Breton sans courage, vn Manceau sans finesse, vn Prouançal sans esprit et vn Gascon sans vanité. (71)

Le chanoine Moreau, dans ses *Mémoires*, tout en reconnaissant que les Bas-Bretons parlent mal le français (72), souligne leur courage : (Kermassonnet) faisait son compte (...) que les Bas-Bretons étoient des casaniers ; qu'ils ne prendroient les armes qu'ils n'eussent des ordres précis du roi et bonnes escortes de gens de guerre, et, bouffonnant, contrefaisoit le Bas-Breton qui veut parler français, et disait : « Moi, aller

(66) I.II, ch. XXVIII. Voir encore « A la mode de Bretagne : net, net, à ce pyot » (I.I, ch. V). Rabelais parle aussi de *vin breton* « ce bon vin breton, lequel point ne croist en Bretagne, mais en ce bon pays de Vernon » (I.I, ch. XIII — et I.IV, ch. XV). Voir la *Revue des Traditions Populaires*, t. 20, 1905, p. 98-101.

(67) Voir L. Sainéan, *La langue de Rabelais*, t. II, p. 430.

(68) I.II, ch. XII.

(69) Noël du Fail, *Les propos rustiques*, éd. La Borderie, 1878, p. 93, 232 ; éd. J. Assézat, 1874, t. I, p. 110.

(70) Cité par L. Sainéan, *L'histoire naturelle dans l'œuvre de Rabelais*, dans la *Revue du XVII^e siècle*, t. 8, 1921, p. 27-28.

(71) Rosmorduc (Comte de). — *Guy Autret, Seigneur de Missirien, correspondant de Pierre d'Hozier en Basse-Bretagne, 1635-1660. Lettres inédites...*, 1899, p. 24.

(72) Plusieurs écrivains de Basse-Bretagne s'excusent de leur mauvais français (Le Baud, Albert Le Grand, Guy Autret, etc.)

point en guerre si mon femme ne donne congé» et autres gouailles. Mais il les connoissoit mal; ils n'ont jamais été accusés de couardise; les anciennes histoires et les modernes en donnent des preuves (...) Ils n'ont jamais refusé le collet à aucune autre nation (...) Bref, si les Bas-Bretons ne savent pas si bien jouer de la langue comme les Français, ils jouent aussi bien des mains, et en sont en possession de tout temps. (73).

La folie des Bretons

C'est peut-être ce courage qui a été pris pour de la folie par les Français. On trouve en effet souvent des allusions à la folie des Bretons. C'est ainsi que dans le *Sermon des foulx* on peut lire:

Après viennent les folz Bretons
A cent, milier et millions;
S'ils sont saiges, c'est adventure:
Car ilz sont tous foulx de nature. (74)

Dès le XIII^e siècle on affirme «les plus sots en Bretagne». Dans un autre texte on trouve «Li plu fol en Bretagne» (75)

Aussi parlera-ton, par dérision, du *bon sens des Bretons* et dès la fin du XIII^e siècle un proverbe affirme «Ne gras pourcin ne sage Breton» (76). On trouve également un dicton dont on possède de nombreuses variantes:

Labour de Picard,
Pitee de Lumbard,
Largesce de Franceys,
Lealté des Galeys,
Devocion de Burgoignon,
Sens de Breton,
Tut ne vaut un boton. (77)

(73) Moreau, *Mémoires...* 1960, p. 55.

(74) *Ancien théâtre français...* par M. Viollet Le Duc, t. II, 1854, p. 215.

(75) Le Roux de Lincy, *ap. cit.*, t. I, p. 325.

(76) Joseph Morawski, *Proverbes fr. antérieurs au XV^e siècle*, 1925, p. 49 n° 1340.

(77) Voir *Romania*, t. 34, p. 99 n° 2; pour les variantes, *Bull. de la Soc. des anciens textes fr.*, t. 15, 1889, p. 112 (*Çans de Breton*, début du XV^e siècle), *Revue des langues romanes*, t. 3, 1872, p. 316 (*Sens de Breton*, XV^e siècle, d'un original du ? XIII^e siècle), *Chronique normande de Pierre Cochon*, 1870, p. XXXIII (*Le sens de Breton*), *Hist. littéraire de la Fr.*, t. 29, 1885, p. 596 (*sens de Breton*, XIV^e siècle). Un texte latin donne *nescire Britannis*, voir B. Hauréau, *Notices et extraits de quelques manuscrits latins de la Bibl. Nat.*, t. 6, 1893, p. 115-125.

Le Breton ne devient sage qu'après l'épreuve, d'où l'expression *Après le coup sage breton* (78). On lit dans Commynes (v. 1447-1511) : Ces deux ducs estoient sages après le coup, comme on dit des Bretons et généralement des François. (79)

Noël de Fail donne la variante :

Fol ne croit, tant qu'il reçoit :

Après le fait sage Breton. (80)

Le caractère emporté du Breton, qui ne se justifie qu'après coup, semble être à l'origine d'un proverbe du XV^e siècle : *le Breton menace quand il a feru* (81), c'est-à-dire après avoir frappé.

Les Bretons sont musiciens.

Rappelons que les Bretons étaient célèbres au Moyen Age pour leurs connaissances musicales (82). Quand Guillaume le Conquérant se trouve en Normandie, il envoie une délégation de harpistes en Armorique auprès d'une dame rouge afin qu'elle compose un lai en son honneur (83).

Les chanteurs bretons sont célèbres et leur influence indéniable : Les chanteurs bretons à un certain moment envahissent le midi. Pierre de Mala se plaint de leur influence importune. Folquet de Marseille parle des « *fais de Bretanha* ». Giraud de Cabriera reproche au jongleur d'ignorer les choses qu'il devrait le mieux savoir et entre autres il lui

(78) Le Roux de Lincy, *op. cit.*, t. I, p. 326.

(79) *ibid.*

(80) *Contes et discours d'Eutrapel... Œuvres... Noël du Fail...* éd. J. Assézat, t. II, 1874, p. 196.

(81) J. Morawski, *op. cit.*, p. 39 n° 1061.

(82) Ces connaissances sont confirmées dès le X^e siècle, époque à laquelle les Bretons utilisent un système original de notation musicale. Voir Michel Huglo, *Le domaine de la notation bretonne*, dans *Acta Musicologica*, t. 35, 1963, p. 54-84, texte réédité avec quelques modifications dans *Brittania Christiana, Bibliothèque liturgique bretonne*, fasc. 1, printemps 1981, 52 p., cartes, pl.

(83) Voir *le lai de la grève*, lai norrois dont la traduction est donnée par Prudence Mary O'Hara Tobin, *Les lais anonymes des XII^e et XIII^e siècles. Edition critique de quelques lais bretons*, Genève, 1976. Voir p. 10, 371-373.

déclare: «Tu ne sais pas finir, selon moi, à la manière des Bretons». (84).

Mais à l'époque qui nous intéresse cette influence bretonne semble avoir disparu. Du Fail signale bien l'habitude de mettre en chansons les événements du moment (85), et fait faire à Eutrapel une «rime qu'il mit en un passepié» (86), mais la musique bretonne semble aussi étrangère que la langue utilisée, et par suite est ridiculisée. C'est ainsi que Regnard, dans sa comédie *Le Bal* (1695), écrit:

C'est un musicien Bas-Breton, Bas-Breton,
Cet homme doit chanter sur un diable de ton;
Je crois dès-à-présent sa musique enragée;
Jamais, de son pays, il n'est venu d'Orphée,
Pour des doubles bidets, passe... (87).

Mais les allusions à la musique bretonne sont rares, il semble que tous admirent les danseurs bretons:

Les Bretons dansent avec cadence et justesse

Le comte de Souvigny assiste en 1626 à la première messe d'un prêtre de la terre de Mme de Brézal. La cérémonie est suivie de réjouissances:

Après divertissements, il suit un branle général de tout le peuple qui danse naturellement les passe-pieds avec telle cadence et justesse que n'avons point de baladins en France. (88)

Madame de Sévigné elle-même, pourtant si peu tendre avec les Bretons, relève également la qualité des danses bretonnes:

Après le dîner, MM. de Locmaria et Coëtlogon, dansèrent avec deux Bretonnes des passe-pieds merveilleux et des menuets d'un air que les courtisans n'ont point à beaucoup près: ils y font des pas

(84) Non sabz fenir, / Al mieu albir, / A tempradura de Breton. Voir Charles Gidel, *Hist. de la litt. fr.*, t. I, 1875, p. 51, 121.

(85) «De cette cassade en fut faite une chanson à sept parties, que on chantoit bien melodieusement aupres du feu». Voir Noël du Fail, *Les propos rustiques*, éd. La Borderie, 1878, p. 83.

(86) Voir Gabriel Milin, *Les balivernes d'Eutrapel*, p. 44.

(87) Cité par D. Bernard, *Nouvelle Revue de Bretagne*, 1952, p. 188-189.

(88) *Mémoires du Comte de Souvigny...* publiées par le Baron Ludovic de Cotenson, t. I, 1906, p. 155-156.

bas-Bretons avec une délicatesse et une justesse qui charment... Les violons et les passe-pied de la cour font mal au cœur auprès de ceux-là : c'est quelque chose d'extraordinaire de cette quantité de pas différents et cette cadence courte et juste... (89).

Les Bretons sont de bons lutteurs.

Les témoignages sur la lutte bretonne sont nombreux à partir de la fin du XIV^e siècle et je compte écrire une plaquette à leur propos. L'un des premiers témoignages est celui de Gilles Le Bouvier, né vers 1386, qui donne la description suivante de notre pays :

En ce païs a grant foison bons pors de mer et grant foison beufz et vaches et bons petis chevaux, grans landes, forestz et petites rivières, et plain païs sans montaignes, et grans seigneurs, barons et grant gentillesse et de fors chasteaulx, et fortes gens et bons luuteurs, et les menues gens sont vestus de bureaux et sont bonnes gens de mer. (90).

Rappelons que le duc de Bretagne Pierre II voyage en 1455 avec des lutteurs d'origine noble, que son successeur, Arthur III, qui se trouvait à Tours en 1458, y fait venir des lutteurs de Basse-Bretagne, probablement considérés comme meilleurs. Signalons également qu'à Rome, tous les ans, à l'occasion du Carnaval, les Bretons qui s'y trouvaient donnaient un spectacle de lutte bretonne. On sait également que le célèbre chirurgien Ambroise Paré a assisté à un combat et a fait l'autopsie d'un des lutteurs morts en combattant. Il cite dans sa description un commentaire fait en breton à cette occasion, en 1543 (91). Les témoignages sont trop nombreux pour tous être cités. Généralement les descriptions sont sommaires. L'une d'elle mérite cependant d'être donnée en entier, d'autant plus qu'elle semble être ignorée des Bretons. Le Comte de Souvigny, lieutenant général des armées du roi, se trouve près de Morlaix en 1626. Il assiste cette année-là à un repas donné après la première messe d'un prêtre de la terre de Mme de Brézal :

Un prêtre de sa terre nous pria à sa première messe et à son festin. Nous fûmes surpris de voir les poignées de cartes de jeu que les paysans jetoient dans le bassin à l'offrande, et beaucoup plus quand nous eûmes vu l'appareil du festin, sous une feuillée longue de plus de deux cents

(89) Cité par Jean Choleau, *Le grand cœur de Madame de Sévigné*, 1959, p. 26-27.

(90) *Le livre de la description des pays, de Gilles Le Bouvier...* publié... par le Dr E.-T. Hamy, 1908. Voir p. 49.

(91) Voir Emile Ernault, *Une phrase en moyen breton*, dans la *Revue celtique*, t. XV, 1894, p. 149-154.

pas, à double rang de tables, et tout au bout celle qui étoit préparée par Mme de Brézal, ses demoiselles et toute la noblesse conviée. Cette table et les deux autres furent servies par cent garçons, vêtus en Bas-Bretons, selon l'usage du pays, avec des livrées. On demeura plus de trois heures à table. Vers la fin, ces pauvres gens, qui se portoient bien, s'avançoient près de notre table et burent à la santé de Mme de Brézal, un genou en terre. Sortant de là, nous trouvâmes sur une belle pelouse le peuple de cinq ou six paroisses, qui étoit assemblé chacun en son particulier, ayant à leur tête celui qui étoit préparé pour lutter. Celui-là qui en avoit un autre en tête, vis-à-vis de lui, s'avançoit à mi-chemin, et étant proches (ils) se foisoient civilités l'un à l'autre en disant que c'étoit beaucoup d'honneur à lui d'avoir affaire à un homme qui fût en si bonne estime. L'autre répondoit à propos, et promettoient tous deux, touchant à la main l'un de l'autre, de ne point user des supercheries et ne se prendre point par aucune partie du corps qui fut défendue. Après leurs compliments et protestations, ils s'éloignoient l'un de l'autre d'environ dix ou douze pas, et, demi-courbés, s'avançoient peu à peu pour venir aux prises et faire le saut que l'on appelle le saut de Breton, qui réussissoit à quelques-uns : et, quand cela étoit que le vainqueur pouvoit jeter le vaincu tombant sur le dos, tous ceux de son village alloient au-devant de lui avec des hautbois pour le couronner en signe de victoire. D'autres fois, le combat étoit si opiniâtre que les champions perdoient l'haleine et ruisseloient de sang, et demeuroient quelquefois d'accord d'une petite trêve pour prendre haleine. Mais enfin ils ne se quittoient point que l'un ne fût victorieux. Cependant il y en avoit d'autres qui faisoient des prises à course et à tirer la bague. Après ces divertissements, il suit un branle général de tout le peuple (92).

Il y aurait beaucoup à dire sur cette description. Relevons la mention du terme « saut de Breton » qui consiste à jeter l'adversaire sur le dos, ce qu'en breton moderne on désigne par le terme de *lamm*. Cette prise de lutte étoit célèbre au XVI^e siècle. On trouve les expressions *sault de Breton* ou *bailler la jambette de breton*, ou encore *un tour de Breton* (93). Grégoire de Rostrenen (*Dict.* 1732 p. 848) explique l'expression « Faire le saut de breton » par le breton « *Cahout ul lamm caer é plaçz ar gourénnou* », c'est à dire avoir un beau saut sur la place des luttes. Il donne également l'expression « faire le saut d'allemand. *Cahout lamm ar flamancq* » qu'il explique par le breton « *monnet da gousqet gat e gorfad guin* », c'est-à-dire aller se coucher avec sa ventrée de vin!

(92) *Mémoires... op. cit.*, p. 154-155.

(93) E. Huguet, *Dict.*, t. I, 1928, p. 704.

Et les voyageurs ?

J'ai surtout fait appel à des textes littéraires et à des ouvrages d'enseignement. Il est vrai que la Basse-Bretagne n'a pas fait l'objet de beaucoup de descriptions. La Haute-Bretagne est un peu plus riche. Il serait important d'éditer en un volume l'ensemble de ces témoignages qui se trouvent éparpillés dans des livres difficiles à trouver. On a, par exemple, signalé la liste des mots bretons relevés dans la région nantaise en 1499 par le chevalier Von Harff (94), mais que dit ce pèlerin de la région nantaise qu'il a traversée ? Ce texte n'a pas été traduit à ma connaissance.

Qui possède le *Journal des voyages* de Monsieur de Monconys, qui passe par Nantes, la Roche Bernard, Muzillac, Vannes et Paimbœuf, journal imprimé en 1646 ? Certes, la lecture de ces textes n'apportent pas souvent grand chose de neuf, mais on y trouve des détails que l'on chercherait vainement ailleurs. C'est ainsi que Monconys se trouvait en 1645 à Vannes et alla voir :

vn pré où l'on dit que les Sorciers tiennent leur sabat. Il y a dedans plusieurs ronds où l'herbe n'est pas seulement foulée, mais il semble qu'on l'ait brulée. On dit que ces ronds s'augmentent tous les ans. Il est vray qu'alentour on voit comme vn rond d'vne herbe bien plus belle & plus verte. Ce pré est releué comme sur vne chaussée au bord de la riuere, où vient le reflux, & le chemin des passans est au bord du pré; mais l'herbe où l'on passe, quoy que foulée & rongée, n'est pas brulée comme celle des ronds qui sont tout proches du chemin, & mesme le plus grand est tenant audit chemin, qui fait qu'il n'est pas parfaitement rond de ce costé. Aux deux autres il y a deux places d'herbe foulée, comme si quelques animal s'y couchoit, & je vis vn trou de la grosseur de 4. pouces qui entroit profond en terre au commencement de ce grand rond, qui me fit penser que ce pourroit estre quelque gros serpent, qui apres s'estre baigné dans la mer, se venoit secher sur la prairie, & puis se mettoit en terre par ce trou. (95)

Comme on le voit de Monconys était prêt à admettre l'existence d'un serpent de mer à Vannes !

Les voyages des têtes couronnées en Bretagne ne donnent pas beaucoup de détails sur le pays et ses habitants, que ce soit les voyages de

(94) R. Thurneysen, *Eine Liste bretonischer Wörter aus dem xv. Jahrhundert*, dans la *Revue celtique*, t. 32, 1911, p. 1-4, et Emile Ernault, *Le breton d'Arnold Van Harff*, *ibid.*, p. 280-281.

(95) *Journal des voyages de Monsieur de Monconys...* t. 2, 1665, p. 11-12.

Marie Stuart (1548), d'Henriette de France (1644), du prince Charles-Edouard (1646), de Louis XIV (1661), de Jacques II (1690) ou ceux des ducs de Bretagne.

Certaines expressions relevées par les voyageurs ne manquent pas d'intérêt et vous me permettrez de clore sur celle-ci que rapporte de la Motraye qui voyagea à la fin du XVII^e siècle: «La campagne qui règne autour de *Nantes*, est des plus fertiles, & si agréable qu'on l'appelle *l'œil de la Bretagne*» (96).

Gwenolé Le Menn, C.N.R.S.

(96) A. de la Motraye, *Voyages...* t. 1, 1727, p. 119.